

PÔLE DÉVELOPPEMENT INTERCOMMUNAL ET COHÉSION TERRITORIALE Direction du pilotage des instances Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 068-200066009-20251013-2802C-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/10/2025 Publication : 30/10/2025

CERTIFIÉ CONFORME Acte exécutoire le 30 octobre 2025 Le Président



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION

Sous la présidence de Fabian JORDAN Président

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION Séance du 13 octobre 2025

78 élus présents (104 en exercice, 14 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE : INSTALLATION D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE REPRÉSENTANT LA COMMUNE DE MULHOUSE (5.6.2/2802C)

M. Jean-Philippe BOUILLÉ a démissionné, le 3 juillet 2025, de ses fonctions de conseiller municipal de la ville de Mulhouse et, de fait, de conseiller communautaire.

En application de l'article L273-10 alinéa 1 du code électoral, « Lorsque le siège d'un conseiller communautaire devient vacant, pour quelque cause que ce soit, il est pourvu par le candidat de même sexe élu conseiller municipal (...) suivant sur la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire sur laquelle le conseiller à remplacer a été élu ».

En l'espèce, M. Ayoub BILA est l'élu municipal suivant sur la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire appelé à siéger au sein du conseil communautaire.

Il est par conséquent procédé à l'installation de M. Ayoub BILA.

Le conseiller communautaire est installé.

Le secrétaire de séance

Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président

Fabian JORDAN